



Essonne  
Hauts de Seine  
Val d'Oise  
Yvelines

**Union Syndicale Sud  
Education**

Académie de Versailles  
Maison des syndicats-Espace Nelson Mandela  
82 boulevard du général Leclerc  
95100 Argenteuil  
tél., fax et répondeur : 01 34 10 24 07  
mail : sudeducation95@wanadoo.fr



## Déclaration de SUD Education Versailles

CAPA Requêtes en révision de notation administrative des Professeurs Certifiés

Vendredi 15 avril 2016

Nous avons étudié en groupe de travail 70 requêtes en révision de notation administrative.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est qu'un certain nombre de chefs d'établissement n'a visiblement pas pris la peine de lire la circulaire du 14 décembre 2015.

Ainsi, nous avons dû réévaluer énormément de notes chiffrées incohérentes au regard des pavés et de l'appréciation littéraire.

Quatre collègues placées en congé maternité ont été sanctionnées par un gel de leur note soit cette année soit l'année passée. Cela est scandaleux. Il a fallu procéder au rattrapage de leur note. La circulaire est pourtant claire à ce sujet: reconduction de la progression N-1, des trois pavés et de l'appréciation.

De la même façon, l'appréciation littéraire est censée être objective. Or, nous avons encore trouvé une appréciation qui contenait des propos relatifs à la santé d'une collègue. D'autres faisaient mention de contenus pédagogiques, comme si le chef d'établissement se substituait à l'inspection.

Un congé de formation à mi-temps a été sanctionné par une baisse du pavé « activité/efficacité » de TB à B.

Une collègue bénéficiant de la RQTH subit l'acharnement de son chef d'établissement depuis deux années consécutives.

Mais surtout, ce qui nous frappe cette année, c'est la façon dont certains chefs d'établissement punissent *via* la notation administrative les collègues réfractaires à la mise en place de la réforme du collège. On demande à des collègues qui avaient jusque là donné entière satisfaction de s'investir davantage dans la vie de l'EPL, de s'investir au sein du collège, de s'inscrire à des stages, de participer à des projets, de travailler en équipe, de participer à des pilotages, des concertations... A ce propos, deux collègues d'histoire-géographie du collège Monod de Beaumont-sur-Oise (95) font les frais d'un règlement de comptes assez clair, avec baisse du pavé « autorité/rayonnement » de TB à AB. En outre, le chef d'établissement n'a même pas pris la peine de rédiger une appréciation personnalisée. Il s'est contenté d'un copier-coller pour les deux collègues. Cela est lamentable.

On atteint le comble de l'absurdité lorsqu'on reproche à certains de ne pas s'investir dans les instances de l'établissement (commission permanente, conseil d'administration, de discipline...) alors qu'ils ne sont pas élus représentants des personnels. Ou bien encore de ne

pas faire partie du conseil pédagogique alors que chacun sait que c'est le chef d'établissement lui-même qui est censé désigner les membres de ce conseil.

Nous tenons ici à rappeler que les enseignants sont tenus à des obligations réglementaires de service. Qu'ils ne sont notamment pas salariés d'une agence de voyages. L'enseignant souhaitant s'investir dans des projets le fait s'il le souhaite mais cela n'a à être ni un moyen de pression ni de chantage à la notation de la part des chefs d'établissement désireux d'embellir la vitrine de leur établissement. Ces dérives managériales importées du secteur privé sont insupportables dans le service public d'éducation.

Enfin, nous dénonçons trois cas assez clairs de répression syndicale. La notation administrative ne doit être en aucun cas un moyen de pression sur l'exercice du droit syndical (dépôt d'heure syndicale, décharge syndicale, mandat d'élu). C'est intolérable.

SUD Education Versailles reste opposé aux notations administrative et pédagogique, car elles sont infantilisantes et ne tiennent que par la relation hiérarchique.

Nous revendiquons la suppression de ces notations, la suppression de la hors classe remplacée par un 12ème échelon de la classe normale, un avancement identique pour tous au rythme le plus rapide.